



A Mesdames et Messieurs les Députés du Nord

*Madame la Député,
Monsieur le Député,*

Vous allez examiner à partir d'aujourd'hui, et ceci après des mois de tergiversations et de retard sur le calendrier prévu, le projet de loi dit « de mobilité et des parcours professionnels des fonctionnaires ».

En tant qu'organisations syndicales d'une des plus grosses collectivités de France, nous tenons à attirer votre attention sur ce dispositif législatif qui s'avère être, avant tout, une attaque frontale contre le statut des fonctionnaires et les garanties qu'il représente pour tous les citoyens.

Pour en demeurer à l'essentiel, ce projet de loi crée une nouvelle position visant à mettre en œuvre des licenciements massifs dans la Fonction Publique, étend les possibilités de recourir à de la main d'œuvre précaire (alors qu'il y a déjà un million de non titulaires) et envisage de confier le recrutement et la gestion des contractuels aux sociétés d'intérim.

Cette mobilité « forcée » et cette légitimation de l'usage d'emplois précaires portent atteintes aux fondements même de la République, à savoir l'assurance de la continuité du service public dans son indépendance et sa neutralité politique.

Déjà adopté au Sénat il y a plus d'un an, son vote à l'Assemblée Nationale constituerait un recul grave et majeur. C'est totalement inacceptable.

Comme il est profondément inacceptable de vouloir faire passer ce mauvais coup durant l'été.

SUD et CGT exigent le retrait de ce projet de loi et vous demandent de faire barrage à cette mesure rétrograde.

Recevez, Madame la Député, Monsieur le Député, nos respectueuses salutations.

Lille, le 2 juillet 2009

*Pour SUD,
Olivier TRENEUL,
porte parole.*

*pour la CGT,
Martine VIS,
secrétaire générale.*